



Illégal ou non pour une future relation ?

Par **Racallie**, le **01/04/2013** à **18:52**

Bonjour à tous,rnrnJ'ai actuellement 16 ans et je sors depuis 5 semaines avec un garçon de 17. En octobre, il aura 18 ans et mon anniversaire tombe en décembre. Nous allons donc peut-être passer 1 an et deux mois lui majeur et moi mineure. J'aurais aimé savoir si cette relation sera alors illégale, même si on s'est rencontré tous deux à moins de 18 ans.rnrnMerci pour votre aide.rnrnCordialement

Par **Lag0**, le **01/04/2013** à **19:14**

Bonjour,rnUne relation entre un majeur et un mineur de plus de 15 ans n'est pas illégale, même avec des relations sexuelles (consenties, bien entendu), tant que le majeur n'est pas en situation d'autorité envers le mineur.rnEn revanche, le majeur n'a pas le droit de soustraire le mineur à l'autorité de ses parents, il commettrait alors un délit sévèrement puni.

Par **Racallie**, le **02/04/2013** à **19:26**

Merci de votre réponse